

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 16 avril 2021 relatif au schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares

NOR : PRMA2102384A

La secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées,
Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-5, D. 312-193 et D. 312-194 ;
Vu l'avis de la section sociale du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale du 8 décembre 2020 ;
Vu l'avis du comité national d'évaluation des normes du 4 mars 2021 ;
Sur proposition de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le troisième schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares est annexé au présent arrêté.

Art. 2. – La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 avril 2021.

SOPHIE CLUZEL

Nota. – L'annexe citée ci-dessus sera publiée au *Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité*.